OFFRE DE POSTE – CDI / TEMPS PLEIN

INFIRMIER.E.S PUERICULTEUR.TRICE. S
Maladies digestives et respiratoires
Hôpital universitaire Robert-Debré (Paris 19)

L'hôpital Universitaire Robert Debré
Parmi les derniers nés des hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'hôpital universitaire Robert-Debré est par le volume de son activité, le plus grand hôpital pédiatrique français. Il a pour vocation la prise en charge des problèmes de santé des enfants, des adolescents, des femmes et des futures mères. Reconnu pour la qualité des soins, l'hôpital Robert-Debré l'est également pour son enseignement universitaire et pour ses activités de recherche en pédiatrie. Le personnel compte 500 médecins, 1 360 infirmières, aides-soignantes et agents médico-techniques ainsi que 330 personnels administratifs et ouvriers. Il appartient depuis le 1er juillet 2019 au Groupement Hospitalier Universitaire Paris Nord.

Le service des maladies digestives et respiratoires
Composé de 26 lits d'hospitalisation, le service plusieurs spécialités pédiatriques : la gastroentérologie, la pneumologie et l'allergologie. Il permet le développement de compétences techniques et relationnelles dans le soin. Le service reçoit en effet des enfants de la naissance à l'âge adulte en situation aigue nécessitant des soins techniques et un travail en équipe. Il suit aussi des enfants atteints de maladies chroniques (mucoviscidose, maladies inflammatoires intestinales, insuffisance intestinale, etc.) nécessitant une prise en charge au long cours avec une forte relation de continuité temporelle avec l'équipe soignante. Le service est centre agrée de Nutrition parentérale. Il comprend un CRCM : Centre de Ressources et de Référence pour la Mucoviscidose et est Centre de Référence Maladies Rares (CRMR)
Les activités du service : Nutrition Parentérale et entérale, Douleur , Gestion de la détresse respiratoire, Gastrostomie et stomies digestives, Aérosols, Ventilation non invasive, Prise en charge de l'oralité, Education / retour à domicile

MISSIONS

Missions permanentes :
L'infirmier(e) ou la puéricultrice dispense des soins personnalisés en évaluant les besoins du patient. Il ou elle participe à l'éducation de l'enfant et de sa famille et à la prévention des risques. Dans ce but, il ou elle utilise le dossier de soins infirmiers et coordonne l'action des différents personnels (décret du 29 juillet 2004).
L'infirmier(e) ou la puéricultrice participe à la gestion du matériel et de sa maintenance. Il ou elle contribue à un accueil de qualité pour les nouveaux agents, les étudiants et les personnels placés sous sa responsabilité. L'infirmière ou la puéricultrice contribue à l'élaboration, à la mise en oeuvre des projets du service et de l'hôpital en participant à des groupes de travail.

Missions spécifiques :
L'exercice professionnel infirmier en milieu pédiatrique implique de nombreux acteurs autour de l'enfant : soignants parents, enseignants, éducateurs et bénévoles.

L'infirmier(e) ou la puéricultrice participe à la gestion du matériel de soins et à sa maintenance :
- préparation, vérification du matériel en vue d'examens spécifiques
- entretien et rangement du matériel
- signalisation de tout problème relevant de la matériovigilance

L'infirmier(e) ou la puéricultrice permet la continuité des soins sur 24 heures :

- en donnant au cours des transmissions inter équipes, des données pertinentes et complètes sur l'enfant et sa famille, en notant dans le dossier de soins les renseignements utiles à une prise en charge optimale de l'enfant.
- en contrôlant au lit du malade avec la collègue de l'équipe précédente que tout est organisé et fonctionnel pour respecter le confort, la sécurité de l'enfant et de sa famille et maintenir un niveau de qualité de soins correct
- en gérant l'approvisionnement des chambres et du poste de soins.

L'infirmier(e) ou la puéricultrice est responsable du bon fonctionnement du matériel d'urgence : elle ou il doit connaître le contenu et la localisation du sac et des médicaments d'urgence.

L'infirmier(e) ou la puéricultrice forme et éduque les parents (soins, régimes, matériel) en vue de la sortie de l'enfant.

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE TRAVAIL
Equipe de jour en 12h : 7h00 - 19h00 (Base 35H par semaine)
Equipe de nuit : 19h00 - 7h00 (Base 32H30 par semaine)

PREREQUIS :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) / Diplôme d'Etat de puéricultrice

ADRESSE : AP-HP Hôpital universitaire Robert-Debré - 48, boulevard Sérurier - 75019 Paris

Vous êtes motivé.e , vous avez envie de rejoindre un établissement pédiatrique de référence ?

Envoyez un CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante :
recrutement.soins.rdb@aphp.fr